

0171455P
ACADEMIE DE POITIERS
LPO LYCEE DES METIERS MARCEL DASSAULT
40 AVENUE MARCEL DASSAULT
17300 ROCHEFORT
Tel : 0546881300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 60
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 04/03/2026

Réuni le : 12/03/2026

Sous la présidence de : Frederic Jajkiewicz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 12/03/2026

Sur la :

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DGH SEP 2026. Le CA valide la répartition proposée par le chef d'établissement concernant la DGH de la SEP pour 2026-2027

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0